



La MELC 64 bd des Chasseurs
95800 Courdimanche



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 21 Novembre 2024

Après vérification des signatures sur la feuille de présence et des procurations fournies, le quorum est atteint avec 46 adhérents présents et 80 procurations, soit un total de 126 pouvoirs pour un effectif de 212.

La présidente, Elisabeth Chabot, débute l'assemblée générale à 17h40 en souhaitant la bienvenue à tous et en les remerciant de leur présence, notamment au regard de l'épisode neigeux de ce jour.

Elle rappelle tout d'abord la composition du comité directeur en en présentant ses membres.

Présidente : Elisabeth Chabot Vice-président : Bernard Decker (excusé)

Secrétaire : Manuelle Thoumy Secrétaire-adjointe : Myriam Malguid

Trésorier : Max Calteau Trésorier-adjoint : Jean Bonora

Membres du comité : Philippe Cecat, Sylvie Besnard et Brigitte Morgana.

1 - **Rapport moral** de la Présidente :

Actuellement le club compte 230 adhérents, contre 214 à la même période de 2023, ce qui constitue une progression satisfaisante et continue depuis la création du club. 18 de ces adhérents participent à une activité du club mais sont licenciés auprès d'autres clubs du Val d'Oise.

230 adhérents qui pratiquent de 1 à 6 activités, 49,5 % des adhérents pratiquant plus d'une activité. La moyenne d'âge, à 68,5 ans augmente légèrement. Le club accueille, pour cette nouvelle saison, 68% de femmes comme pour la saison précédente. La proportion des Courdimanchois est stable à 46 %.

Notre club propose pour la saison 2024-2025 : 15 activités et une activité jeux. Deux activités (neuron'activ et yoga) comportent deux groupes. Toutes ces activités sont animées par plus d'une vingtaine d'animateurs bénévoles et quatre animateurs rémunérés pour la gym, la zumba, le Pilates, le yoga et le taïchi. L'organisation des activités se poursuit sur les mêmes bases que les

saisons précédentes et sont coordonnées par les référentes ou référents désignés par le comité directeur.

Vous pouvez examiner sur la diapo indiquant la répartition des participants par activités, que les effectifs sont relativement stables et atteignent les minima prévus pour leur maintien dans la majorité des cas. Si les activités Neuron-activ' et pickleball sont complètes, d'autres activités (par exemple le taïchi ou le yoga) nécessiteraient un plus grand nombre de participants pour trouver leur équilibre financier. Cette saison la Zumba et le Pilates enregistrent une baisse du nombre de pratiquants, de même que l'activité cyclo mais pour laquelle cela n'a pas de conséquences financières.

Le comité directeur a toujours eu le souci de maintenir l'ensemble des activités proposées. Cependant, nous suivons attentivement l'équilibre des comptes de chacune des activités, sachant, également, que les subventions que nous percevons sont importantes pour leur maintien. Notre saine gestion nous a permis, au fil des saisons, d'investir sur de nouvelles activités, qui permettent une diversification intéressante de ces dernières.

Comme chaque année, je me dois de rappeler que pour assurer un bon encadrement des activités, alléger les contraintes des animateurs et pourvoir aux départs éventuels, il est indispensable de trouver de nouveaux bénévoles et d'assurer une rotation des formations. Il est indispensable que des volontaires se fassent connaître auprès des référents.

Le club demeure bien intégré au sein de la commune, il est partie prenante pour des activités proposées par cette dernière, nous assurons systématiquement une participation aux réunions concernant le fonctionnement des associations, et une représentation aux manifestations officielles.

Notre club est également très investi pour les Virades de l'Espoir qui concernent l'ensemble de l'agglomération et se sont déroulées cette année à la base de loisirs de Cergy. Elles ont connu, encore une fois, un très vif succès.

Nous avons pu proposer un programme de sorties et de voyages. Le rapport d'activité, établi par Manuelle THOUMY, vous donnera le détail de ces activités animées par la commission tourisme composée de Mmes Malguid, Thoumy et Bonora et M Cecat.

Notre site internet, très agréable à consulter, dont le suivi est assuré avec beaucoup de soin par Jean-Pierre THOUMY est largement consulté. Le comité de rédaction du journal CouliSSeS.Com, composé de Manuelle Thoumy, Marie-Pierre Blondel, Jean-Pierre Hulin et Myriam Malguid, fait preuve de beaucoup d'imagination, mais doit faire face au manque de propositions d'articles pour enrichir sa publication.

Les finances du club sont saines, les documents établis par Max CALTEAU, secondé par Jean BONORA, vous ont été transmis avant la réunion, et devront être adoptés après leur présentation et l'intervention des vérificateurs des comptes.

J'avais déjà évoqué lors de l'AG 2023 les problèmes rencontrés avec la FFRS, cela s'est peu amélioré :

- Importantes difficultés techniques pour les inscriptions, heureusement notre choix de maintenir depuis deux saisons notre propre organisation vous a évité ces soucis, mais nécessitent, en particulier pour Manu et Myriam, un gros travail d'enregistrement sur le site FFRS.
- Lancement précipité du remplacement du système informatique. Mal préparé, sur dimensionné par rapport aux besoins, les coûts engendrés sont très élevés, pour un résultat peu satisfaisant et des conséquences sur la gestion des clubs que nous avons dû assumer tout au long de la saison 2023-2024, en particulier pour les formations et les séjours.
- Les instances départementales ou régionales pour l'Île-de-France, également en difficulté financière, ont fait des choix de gestion qui n'améliorent pas les conditions d'organisation des formations, sujet pourtant majeur pour l'ensemble des clubs. L'AG du Coders 95 a, d'ailleurs, voté récemment une augmentation de sa cotisation pour la prochaine saison.

Nous examinerons, au point 4, la situation et la proposition du comité directeur.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du comité directeur pour leur très forte implication au service du bon fonctionnement du club.

Il convient aussi de saluer vivement le travail accompli par tous les animateurs bénévoles, sur qui reposent le dynamisme et l'excellente organisation de nos activités.

2 - Rapport d'activités (présenté par la secrétaire, Manuelle Thoumy) :

- Le forum des associations s'est tenu le 09 septembre 2023 : une dizaine de membres du CSSSC ont tenu le stand qui était placé à l'extérieur comme les années précédentes.
- Les activités ont repris pour la plupart dès la semaine suivant le forum, avec une nouvelle activité : le pickleball, qui a démarré le 28 septembre 2023, après plusieurs séances d'essai qui avaient pu être organisées en mai-juin. Cette activité s'est pratiquée sur deux demi-courts de tennis du TCC.

- Autres nouveautés de la saison 2023-2024 :
 - Une deuxième séance de yoga a été instaurée le mardi matin de 10h à 11h
 - Un deuxième créneau de l'atelier photo (pour les nouveaux) a été ajouté le mardi de 15h à 17h.
 - Une nouvelle activité « jeux de société » a démarré en décembre sur la base d'une séance par mois le samedi, en collaboration avec l'association « la Confrérie des jeux »
- La section tir à l'arc, après signature d'une convention avec la Mairie de Courdimanche, a pu faire découvrir cette discipline aux enfants du centre de loisirs (une dizaine de séances se sont déroulées en 2023-2024).
- Un séjour en Alsace a été proposé du 12 au 16 septembre 2023 : 24 participants ont découvert (ou redécouvert) cette région avec ses nombreux villages ou villes pittoresques (Colmar, Kaysersberg, Riquewihr, etc...). Au programme également : visite du centre historique de Nancy, du Musée de l'automobile de Mulhouse et balade autour du Lac de Gérardmer).
- La journée des Virades de l'Espoir s'est déroulée le 24/09/2023 à Vauréal. Les nombreux bénévoles (dont un certain nombre du Club) ont permis la réussite de cette journée. Le stand tir à l'arc a eu encore du succès.
- CouliSSeS. Com, le journal du club a vu sa dernière parution en décembre 2023. Une nouvelle adhérente, Chantal de Saran, a rejoint cette année le comité de rédaction.
- Le mercredi 20 mars 2024, a été proposée une visite guidée du Conservatoire Citroën à Aulnay (19 personnes ont pu admirer les presque 300 véhicules exposés)
- Un mini-séjour de 2 jours du 3 au 4 avril 2024 dans la forêt de Guédelon (89), a permis aux 17 participants de voir le travail des ouvriers qui bâtissent chaque jour un château fort du XIIIe siècle, à la manière des bâtisseurs du Moyen-Age.
- Une journée découverte du pickleball a été organisée par notre Club, associé à celui de St Ouen l'Aumône, le jeudi 23 mai 2024. Les adhérents des différents clubs du département y étaient conviés, ainsi que des non-adhérents. Cette initiative a été un succès avec 45 participants pendant la journée.
- Un séjour « tir à l'arc » d'une semaine a été organisée à Bayeux la dernière semaine de mai.

3 - Rapport financier (présenté par le trésorier, Max Calteau) :

Le bilan 2023/2024 ainsi que le budget prévisionnel 2024/2025 (en annexe au PV) ont été envoyés à tous les membres du club avant l'assemblée générale.

Bilan 2023-2024 :

Le trésorier présente les différents comptes, les principaux postes de dépenses et de recettes et la situation financière au 31 août 2024. Les vérificatrices aux comptes, Martine Sainlot et Patricia Thoral, déclarent avoir vérifié les comptes et attestent qu'ils sont sincères et exacts.

Un vote à main levée est demandé à l'assemblée (article 22 de nos statuts) et le bilan 2023/2024 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2024-2025 :

Le trésorier rappelle que le montant des droits d'inscription au club a été voté lors de l'AGE du 22 juin 2023. Il présente le récapitulatif des cotisations demandées pour les différentes activités : certains montants ont été augmentés : le tennis de table (à 17€), le tai-chi (à 130 €), la zumba (à 105€), le Pilates (à 90€), la gym (à 105€) et le yoga (à 130€)

Un vote est de nouveau demandé (article 20 de nos statuts) et le montant des cotisations est accepté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est présenté aux adhérents et, après un vote à main levée, est approuvé à l'unanimité (art 22).

Des vérificateurs aux comptes sont demandés pour l'année 2024-2025 (art 9 des statuts) : les candidatures de Martine SAINLOT et Léontine DJOSSOUVI, ainsi que Max CALTEAU (suppléant) sont validées.

4 - Modification d'affiliation à une fédération

En préambule, la Présidente indique qu'elle souhaite dire quelques mots à propos de la FFRS :

« Lors d'une AG extraordinaire en janvier 2023 ont été actés l'acquisition du siège de la Fédération à Sassenage et la mise en œuvre du remplacement du système informatique, ce qui représentait des engagements financiers considérables.

En mai 2023 le lancement du remplacement du Système Informatique Télémat, appelé FFRS360, promettait un système d'information fiable et un outil solide au service des Comités et des clubs, pour la gestion des licences/adhésions dématérialisées et l'organisation des formations et des séjours.

Cette application FFRS360, mise en production pour la gestion des licences le 01/09/2023, n'a pas donné rapidement les résultats escomptés, la formation des bénévoles chargés, dans les clubs, des adhésions a été peuplée de difficultés. Quant à la gestion des stages de formation des animateurs et le suivi des séjours, nous fonctionnons depuis cette date, avec des tableaux excel, en régression par rapport au précédent système.

Ces dernières années une insuffisance de dialogue entre le siège de la Fédération et ses échelons déconcentrés (Coders, Corers, clubs) ont créé un certain nombre de doutes quant au rôle de la « fédération » au service de tous. La gouvernance en est devenue instable, avec récemment la démission de la Présidente, remplacée par intérim jusqu'à la prochaine AG qui va se réunir les 27 & 28 novembre prochain.

Compte tenu d'engagements financiers trop importants et des surcoûts du changement de logiciel, les finances de la fédération sont compromises, et, en fonction de l'état des lieux de la situation financière, le nouveau Comité directeur devra proposer un échéancier pluriannuel d'augmentation de la cotisation fédérale, qui s'ajoutera à l'augmentation de la cotisation du Coders 95, déjà adoptée. Nous devrions nous attendre à une augmentation de cotisation a minima de 7€ par personne à la saison prochaine.

Pour toutes ces raisons, le comité directeur de notre club a effectué un examen très sérieux des possibilités qui s'offraient pour un changement de fédération. A pesé les avantages et les inconvénients, pris l'attache de la fédération du sport pour tous et évalué avec précision les réponses aux différentes questions que nous leur avons posées. »

Elisabeth Chabot tient ensuite à excuser les deux personnes de la FSPT (Amandine JANURA, Agent de développement pour l'Ile-de-France et son responsable Monsieur Daniel BELBACHIR) qui étaient invitées mais qui n'ont pas pu venir de Trappes du fait des conditions météorologiques.

Elle précise que le Club RSCH de Vauréal a déjà franchi le pas et que la transition s'est très bien passée pour l'ouverture de la saison 2024-2025.

Elle indique enfin que, compte tenu de ce qui a été dit, le comité directeur souhaite soumettre au vote des adhérents un changement d'affiliation pour rejoindre la Fédération de Sports pour tous à partir de la rentrée prochaine 2025-2026.

Un échange s'instaure entre les membres de l'assemblée, avec notamment l'intervention de la Présidente du CODERS 95, Arlette Delcour, présente à l'AG.

Quelques précisions sont apportées sur les conséquences du changement de fédération :

- Les statuts du Club n'évolueront que très peu. Il sera toujours ouvert à des seniors de plus de 50 ans.
- Le Club pourra toujours délivrer des documents CERFA qui permettent à un certain nombre d'adhérents de déclarer comme dons aux impôts les frais de transport engagés dans le cadre de leurs activités (animateurs, membres du comité directeur) ou dans le cas de transports de passagers pour se rendre aux activités. En effet, la Direction des Finances interrogée à ce sujet nous a répondu :

« Dès lors que votre activité reste la même et que votre mode de fonctionnement est inchangé, le rescrit délivré par l'administration fiscale reste valable. »

- Les animateurs bénévoles ayant été formés par la FFRS sont reconnus par la FFSPT.

A l'issue des échanges, le vote a lieu à main levée et le futur changement est adopté à l'unanimité.

5 - Point animation - formation - site internet

- La secrétaire expose ensuite l'organisation des animations proposées par le club en présentant aux adhérents les animatrices et animateurs présents ainsi que les référentes et référents.
- Le point formation est présenté par la référente formation, Sylvie Besnard :

Elle rappelle le cursus de la FFRS pour devenir animateur ou animatrice :

Le PSC : Premiers secours citoyens (l'ancien PSC1)

La FIA : regroupement de la FCB (formation commune de base) et du stage M1 (techniques d'animation)

Le stage M2 (module spécifique à l'activité choisie)

L'inscription en M1 et M2 nécessitent d'avoir des prérequis qui sont attestés par un tuteur qui remplit une fiche à cet effet.

Puis elle liste toutes les formations suivies en 2023-2024 :

PSC1 : 3 (dont 2 renouvellements) en oct. et déc. 2023

FCB (formation commune de base) : 2 en nov. 2023

Module 1 (M1) : 2 en déc. 2023

Module 2 (M2) : 2 pickleball en mars 2024, 2 marche nordique en mai 2024

Et celles qui sont prévues en 2024-2025 :

PSC : 5 (dont 2 renouvellements) en sept. 2024

FIA (formation initiale des animateurs) : 2 en nov. 2024 et 1 en janv. 2025

Module 2 (M2) : 1 tennis de table en fév. 2025, 1 pickleball en mai 2025,

2 randonnée en juin 2025, 1 tir à l'arc en juin 2025

La référente insiste sur le fait que nous avons besoin d'animateurs bénévoles pour faire vivre le club et qu'il ne faut pas hésiter à se porter candidat pour faire la formation.

- **Site internet**

La secrétaire présente le site web du club, dont l'administrateur est Jean-Pierre Thoumy (<http://sportseniorcourdimanche.com/>): elle en explique le fonctionnement (informations en accès libre et en accès restreint) et en montre les principales rubriques dans les différents menus.

6 - Projets 2024-2025 (présentés par Manuelle Thoumy)

- Déjà réalisés :
 - Le 07 septembre 2024, une dizaine de membres du CSSSC étaient présents au forum des associations de 10h à 16h.
 - Les activités ont repris dès la semaine suivant le forum.

Au vu du succès rencontré par le pickleball, deux courts de tennis sont maintenant à notre disposition le jeudi après-midi et nous disposons de 4 filets permettant ainsi à 16 personnes de jouer en même temps (26 inscrits à ce jour)

L'atelier photo a fusionné ses deux groupes le lundi après-midi (17 inscrits)
 - A noter que grâce à un effort financier consenti par l'animatrice et l'animateur concernés, les deux séances de yoga (mardi matin & après-midi) ont pu être maintenues et l'activité tai-chi du vendredi après-midi a été conservée.
 - Le club a renouvelé pour la saison 2024-2025 la convention avec la Mairie pour faire découvrir le tir à l'arc aux enfants du centre de loisirs de Courdimanche.
 - Le séjour en Touraine du 09 au 13 septembre 2024 a permis aux 24 participants de visiter les châteaux du Clos Lucé, de Blois et de Chambord, de parcourir les nombreuses allées du parc zoologique de Beauval et de faire une balade fluviale sur la Loire.
 - La journée des Virades de l'Espoir (28/09) s'est déroulée cette année sur l'île de loisirs de Cergy. Plusieurs membres du Club, dont ceux qui tenaient le stand de tir à l'arc, étaient présents parmi les nombreux bénévoles.
 - Le CSSSC a participé à la semaine bleue (1^{ère} semaine d'octobre) en proposant un atelier Activ'mémoire le mardi 1^{er} octobre aux seniors de la commune.

- Projets de sorties et séjours à venir :
 - Journée à Poses (près de Rouen, dans l'Eure) : Randonnée le matin, resto le midi puis musée de la Batellerie-Bateaux-Musées
 - Journée à Beauvais (dans l'Oise) : Visite guidée de la cathédrale et de son horloge astronomique le matin puis promenade dans les jardins du peintre André Van Beek à St Paul (60) l'après-midi.
 - Un séjour spécial « tir à l'arc » aura lieu du 05 au 09 mai 2025 à Doucier (Jura)
 - Un circuit en Norvège est proposé du 09 au 16 juillet 2025. Notre prestataire est l'agence Salaün de Poissy. Les inscriptions ont été lancées et nous avons à ce jour 25 participants qui ont d'ores et déjà versé des arrhes. Toutefois, de nouvelles inscriptions sont encore possibles.
Une réunion d'information est organisée le mercredi 4 décembre à 14h30 à la MELC (3 représentants de l'agence seront présents pour répondre à toutes les questions)
 - Un séjour en Bretagne, dans la région de St Malo, du 15 au 19 septembre 2025, est en cours de finalisation par la commission voyages.

7 - Questions diverses

Aucune question n'est émise par les adhérents présents.

8 - Elections du comité directeur

Les bulletins de vote, qui avaient été distribués en début de séance aux présents en fonction du nombre de pouvoirs détenus, sont déposés par chacun-e dans une urne.

Le dépouillement est opéré par une équipe de 4 personnes non candidates, à savoir Françoise et Jean-Pierre Hulin, Chantal Bonora et Jean-Pierre Thoumy. Ce dernier proclame ensuite les résultats : les dix personnes candidates au prochain comité directeur sont élues avec 125 voix (un bulletin comptabilisé comme nul).

La Présidente clôt l'assemblée générale et convie l'assistance à partager ensemble le verre de l'amitié.

La Secrétaire

La Présidente